

# Une expérience drômoise originale : la lutte contre l'ambrosie par le pâturage

**Texte :** Jean-Michel FATON,  
conservateur de la Réserve naturelle  
nationale des Ramières et Stéphane MORINIÈRE  
**Dessins :** F'MURR



La Communauté de communes du Val de Drôme a testé sur une centaine d'hectares le pâturage de l'ambrosie par des brebis, dans le lit naturel de la Drôme.

Les résultats satisfaisants de cette opération représentent un nouvel espoir dans la lutte contre ce fléau végétal.

L'ambrosie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est originaire d'Amérique du Nord, mais, introduite accidentellement en Europe au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, elle est devenue rapidement une plante envahissante. Cette Astéracée est tristement célèbre par les allergies qu'elle provoque. Un seul pied d'ambrosie peut, en effet, produire deux milliards de grains de pollens, parfois responsables de réactions très graves (la pollinose à l'ambrosie). Ces allergies, décrites durant les années 1960 dans la région lyonnaise, posent un réel problème de santé publique : si l'on comptabilise arrêts de travail et vente de médicaments anti-allergiques dus à la plante, on atteint vite des coûts de plusieurs millions d'euros !



## Portrait de l'ambroisie



Cette plante annuelle se reconnaît facilement à ses feuilles vert clair très découpées, à sa pilosité générale, à ses tiges ramifiées rougeâtres et anguleuses et à ses minuscules fleurs jaune verdâtre en épis apparaissant au sommet des tiges à la fin de l'été. Inodore quand on froisse ses feuilles, elle se trouve dans les terrains nus, comme les terres fraîchement labourées ou les bords de rivières.

Attention, une confusion est possible avec trois autres plantes, elles aussi allergisantes mais à un degré moindre : l'armoise commune (*Artemisia vulgaris*), dont le dessous des feuilles est argenté et l'odeur légèrement aromatique, l'armoise annuelle (*Artemisia annua*) aux feuilles très divisées et à l'odeur très aromatique et l'armoise des frères

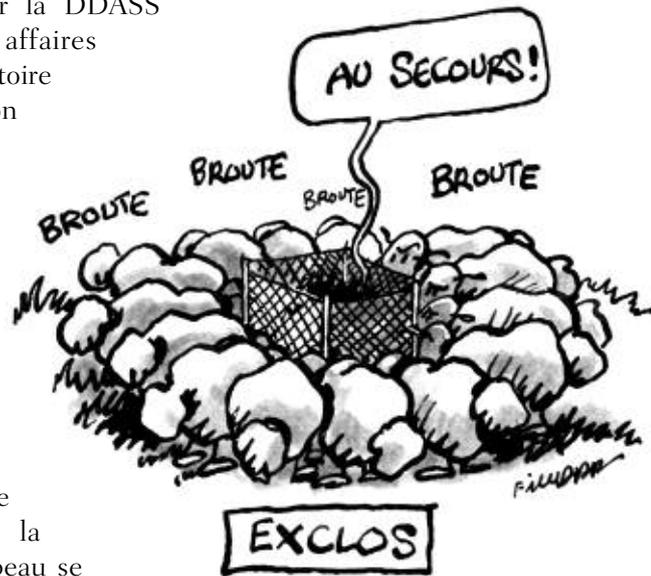
Verlot (*Artemisia verlotiorum*), de grande taille (jusqu'à 2 m) et très aromatique.

## L'ambroisie intéresse les brebis

En France, la région de Valence (Drôme) est l'une des plus touchée par la pollution de ce pollen invasif. Dans la réserve naturelle nationale des Ramières, située entre Crest et Livron-sur-Drôme, l'ambroisie est présente dans les **habitats pionniers du lit vif** de la rivière Drôme. Ces milieux couvrent environ 150 ha, soit approximativement le tiers de la zone de la réserve. Sur les bancs de galets de la Drôme qui abritent une faune et une flore originales, l'ambroisie est devenue une espèce dominante, mais son impact écologique reste inconnu. L'idée de proposer de l'ambroisie sur pied à un troupeau de brebis date de 2004 et elle résulte d'une motivation de santé publique. La réalisation de cette expérience, reconduite depuis 3 ans, a été faite dans le cadre du plan de gestion de la réserve naturelle, avec l'objectif majeur de ne pas porter atteinte à la richesse écologique du milieu infecté. Le programme 2007 prévoyait notamment : une cartographie fine de l'ambroisie dans la réserve, un pâturage sur 63 hectares dans les zones les plus infestées dans le lit de la Drôme (190 brebis guidées



par un berger sont intervenues du 16 juillet au 14 août, avant la floraison de l'ambroisie), un **suivi zootechnique**, une analyse bactériologique de la qualité de l'eau par la DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) et le laboratoire départemental, un exclos témoin (non pâturé par les moutons) permettant d'évaluer précisément l'efficacité du pâturage sur la production de pollen. Toujours dans un souci de respect du milieu, l'éleveur s'est engagé à ne pas vermifuger son troupeau avant sa venue dans la réserve ; le cahier des charges de cette opération stipulait également que le berger devait mener son troupeau 2 fois par jour, le matin et le soir, dans le lit de la Drôme. Le reste du temps, le troupeau se reposait dans un parc de 10 ha situé en dehors du lit de la rivière.



## Une opération efficace

L'efficacité de l'expérience de 2007 a été de 94 %, c'est-à-dire que la production de pollen dans la zone soumise au pâturage a été seulement de 6 % par rapport à la zone protégée par le grillage de l'exclos. De plus, les brebis n'ont pas eu d'incidence sur la qualité de l'eau. Les résultats des agnelages (mises bas) d'octobre 2007, suite au pâturage d'ambroisie, sont tout à fait comparables à ceux des années précédentes. Le pâturage du lot de brebis gestantes dans le lit de la Drôme envahi par l'ambroisie ne paraît donc pas avoir eu de répercussions sur l'agnelage qui a suivi en octobre 2007.

Forte de ce succès, cette expérimentation devrait être reconduite en 2008, car les porteurs du projet estiment qu'il est nécessaire d'avoir le recul de plusieurs années pour évaluer pleinement l'efficacité, l'impact et le coût d'une telle opération. ■

### Pour en savoir plus :

« L'ambroisie en région lyonnaise, quand l'aménagement du territoire fait d'une plante un fléau », Marc PHILIPPE, *La Garance voyageuse* n° 48.

*Ambrosies, polluants biologiques*, C. Déchamp et H. Méon, ARPPAM édition, 2002.  
Site de la Réserve naturelle des Ramières : [www.lagaredesramieres.com](http://www.lagaredesramieres.com)

### Les mots pour le dire :

- **habitats pionniers du lit vif** : bancs de galets, plages de sable et d'argile qui sont remaniés régulièrement par les crues de la rivière.
- **suivi zootechnique** : réalisé par un expert de l'élevage ovin, il consiste à évaluer l'évolution de la masse corporelle des animaux, leur état sanitaire et estimer l'intérêt économique de l'opération pour l'éleveur.